



**Emploi**

**SUD OUEST  
EMPLOI**

Toutes nos annonces sur [sudouest-emploi.com](http://sudouest-emploi.com)

**Emploi**

**Société MBP TERRADE**

basée à Boulazac

RECHERCHE

**1 porteur  
de journaux (h/f)**

sur le secteur de

**THIVIERS - EXCIDEUIL (24)**



DORDOGNE  
LIBRE

possédant un moyen de locomotion,  
pour assurer la vente et la livraison  
du quotidien «SUD OUEST»

Statut indépendant  
(vendeur-colporteur de presse)  
Commission motivantes

**Pour tout renseignement  
et candidature**  
05 53 06 92 06  
[presse.dordogne@orange.fr](mailto:presse.dordogne@orange.fr)



**Lucie**

*a intégré  
une super équipe  
à moins de 15 km*

[soemploi@sudouest.fr](mailto:soemploi@sudouest.fr) | 05 35 31 27 42



**Annonces légales et officielles**

Retrouvez toutes nos annonces légales sur [sudouest.fr/annonces-legales](http://sudouest.fr/annonces-legales), [sudouest-marchespublics.com](http://sudouest-marchespublics.com), avec le réseau [francemarches.com](http://francemarches.com)

**Avis administratifs et judiciaires**

Autres avis



**Communauté de Communes Montaigne Montravel et  
Gurson**

**APPROBATION DE LA DÉCLARATION DE  
PROJET EMPORTANT MISE EN  
COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME INTERCOMMUNAL AYANT  
VALEUR DE SCOT POUR LE PROJET  
D'EXTENSION DES CARRIÈRES SUR LES  
COMMUNES DE SAINT ANTOINE DE BREUILH  
ET VÉLINES**

Par délibération en date du 04 mars 2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson a approuvé la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ayant valeur de SCOT pour le projet d'extension des carrières sur les communes de Saint Antoine de Breuilh et Vélines. Ladite délibération est affichée au siège de l'EPCI et dans les mairies des communes de Saint Antoine de Breuilh et de Vélines pendant un mois, à compter du vendredi 06 mars 2026. Le dossier de la déclaration de Projet est tenu à la disposition du public :

- en version papier et dématérialisée aux bureaux de la CDC de Villefranche de Lonchat, 58 Route des Étangs (24610) aux jours et heures d'ouverture,
- sur les sites internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : <https://cdcmontaignemontravelgurson.fr/plu.html>, Géoportail de l'urbanisme : et du <https://www.geoportailurbanisme.gouv.fr/map>
- Une version papier du zonage sera disponible dans les mairies de Saint Antoine de Breuilh et de Vélines,
- à la préfecture de la Dordogne.



**Service de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial  
Bureau de l'environnement**

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

**Installations Classées pour la Protection  
de l'Environnement**

Le public est informé que, conformément à l'arrêté préfectoral n° BE-2026-02-03 du 6 février 2026, une consultation du public est ouverte **du mardi 24 mars 2026 à 9 h au lundi 20 avril 2026 à 17 h**, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS MADEMOISELLE DESSERTS VALADE dont le siège social est situé 424 route de Monplaisir, La Valade, 24530 Condat-sur-Trincou.

Cette demande d'enregistrement concerne la régularisation administrative d'un établissement de préparation et de conservation de produits alimentaires d'origine végétale sis 2542 avenue de la Libération, La Besse, 24210 Thenon.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Thenon, 5 place Jean Jaurès, du mardi 24 mars 2026 à 9 h au lundi 20 avril 2026 à 17 h, afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre, les jours et heures d'ouverture au public, soit :

- les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
- les vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Chacun pourra également adresser par correspondance ses observations à la Préfecture - SCPPAT, Bureau de l'environnement, 2, rue Paul-Louis Courier, CS 39000, 24024 Périgueux Cedex ou par courriel à l'adresse suivante : [pref-enr26-melle-desserts@dordogne.gouv.fr](mailto:pref-enr26-melle-desserts@dordogne.gouv.fr). Le dossier de demande est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne : [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr), rubrique Actions de l'Etat / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public.

À l'issue de cette procédure, une décision concernant la demande présentée par la SAS MADEMOISELLE DESSERTS VALADE sera prise par la préfète de la Dordogne (arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées au I de l'article L.512-7 ou arrêté préfectoral de refus).



**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Le public est informé que, conformément à l'arrêté préfectoral n° BE-2026-02-04 du 19 février 2026, une consultation du public est ouverte **du mardi 24 mars 2026 à 9 h au lundi 20 avril 2026 à 17 h**, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS PERIGORD FARINES MINOTERIE ALLAFORT, dont le siège social et l'installation sont situés 97 route des Peupliers - 24360 Buserrolles.

Cette demande d'enregistrement concerne l'augmentation de la capacité de production d'une usine de fabrication de farines.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Buserrolles - 42 route des Platanes, du mardi 24 mars 2026 à 9 h au lundi 20 avril 2026 à 17 h, afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre, les jours et heures d'ouverture au public, soit :

- les lundis, mardis et vendredis de 8 h 45 à 13 h et de 13 h 30 à 17 h ;
- les jeudis de 8 h 45 à 13 h.

Chacun pourra également adresser par correspondance ses observations à la Préfecture - SCPPAT - Bureau de l'environnement - 2, rue Paul-Louis Courier - CS 39000 - 24024 Périgueux Cedex ou par courriel à l'adresse suivante : [pref-enr26-minoterie@dordogne.gouv.fr](mailto:pref-enr26-minoterie@dordogne.gouv.fr)

Le dossier de demande est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne : [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr), rubrique Actions de l'Etat / Environnement : Eau Biodiversité Risques / Participation du public / Consultations du public.

À l'issue de cette procédure, une décision concernant la demande présentée par la SAS PERIGORD FARINES MINOTERIE ALLAFORT sera prise par la préfète de la Dordogne (arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées au I de l'article L.512-7 ou arrêté préfectoral de refus).

**Marchés publics**

**Délégation de services publics**

**SIAEP SUD PÉRIGORD  
AVIS DE CONCESSION**

**Acheteur :** SIAEP SUD PÉRIGORD, M. Marc MATTERA, Président, 1 rue Jean Galmot, Maison de la Communauté de communes, 24540 Monpazier.  
SIRET 20005929300015

**Objet :** Candidature et offres pour la concession par délégation du service public du service public d'eau potable du SIAEP DU SUD PÉRIGORD  
**Référence acheteur :** DSP\_SUD PERIGORD\_2026

**Type de marché :** Services.

**Procédure :** Concession.

**Code NUTS :** FR111

**Lieu d'exécution :** Territoire Syndical.

**Durée de la concession :** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2036.

**Description :** Le périmètre de la délégation du Syndicat se compose du territoire de 45 communes.

**Classification CPV :** Principale : 65100000 - Distribution d'eau et services connexes.

**Quantité/étendue :**

**Nombre d'Abonnés :** 8 100

**Volume comptabilisé :** 1 000 000 m³/an.

**Valeur estimée hors TVA :** entre 12 500 000,00 euros et 15 000 000,00 euros.

Délégation

**Conditions de participation**

**Critères :** renvoi au R.C.

**Critères d'attribution :**

**Dépôt dématérialisé :** Activé.

**Remise des offres :** 29/05/26 à 12h00 au plus tard.

**Renseignements complémentaires :**

Une visite des ouvrages principaux sera organisée pour l'ensemble des candidats.

Les candidats doivent faire leur demande avant le 13 Mars 2026.  
**Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne, ZAE Péri Ouest, 5 Boulevard Henri Jacquement, 24430 Marsac-sur-l'Isle - Tél : 05.53.46.40.40 - mèl : [contact@smded24.fr](mailto:contact@smded24.fr)

**Envoi à la publication le :** 04 mars 2026.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

**SUD OUEST EMPLOI**  
LOCAL | PROXIMITÉ | EXPERTISE | RÉACTIVITÉ



**Patxi**

*a gagné du temps  
dans sa recherche  
de talent*

[soemploi@sudouest.fr](mailto:soemploi@sudouest.fr) | 05 35 31 27 42



**Sud Ouest  
légales**

**Publiez votre annonce légale**

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 | Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 | Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 | Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest